

MD CC

O'R
984

Achat des Musées Nationaux
Musée des Arts et Traditions Populaires





6^{TE} URSULE

ABRÉGÉ

DE LA VIE, DES VERTUS ET DES MIRACLES

DE LA B. ANCELE MERICI,

FONDATRICE DES URSULINES,

AVEC un extrait du procès-verbal de sa
Canonisation, tiré des registres de la sacrée
Congrégation des Rites ;

Traduit fidèlement sur l'Imprimé à Rome.

VERS la fin du XV^e. siècle de l'ère chrétienne, environ l'an 1470, ANGÈLE MERICI naquit de parens pieux, à Desenzano (1), ville des Etats de Venise, dans le diocèse de Véronne, sur le lac de Guarda. Elle montra dès ses plus tendres années un dégoût prononcé pour les amusemens de son âge et les attraits du monde. Se plaisant dans le recueillement, la prière et la méditation des choses célestes, elle se disposait à conserver toujours intact le lys précieux de sa virginité. Elle renonça aux ajustemens de son sexe, et altera, de dessein prémédité, les traits de sa figure et la beauté de ses cheveux, afin de ne plaire qu'au divin Epoux de nos ames. Elle perdit les auteurs de ses jours dans la fleur de l'adolescence, et de suite elle conçut le projet de se retirer dans un hermitage avec sa sœur aînée, pour mener une vie plus austère ; mais son oncle l'en ayant em-

(1) Desenzano (*Decentianum*) est sur la rive occidentale du lac de Guarda (*lacus Benacus*), à 6 lieues ou 28 milles français à l'est de Brescia,

O/R
984

péchée, elle s'efforça de faire dans sa maison ce qu'elle ne pouvait faire dans la solitude.

Cette sœur chérie mourut quelque temps après : ANGÈLE fut vivement affectée de la perte de celle qui devait l'aider à embrasser un genre de vie aussi saint qu'austère. Toutefois elle n'abandonna point son premier dessein : elle macérait continuellement son corps par le cilice et la discipline ; ne mangeait de la viande que lorsque la faiblesse de sa santé l'exigait ; ne buvait du vin qu'aux solennités de Noël et de Pâques, et passait même des jours entiers sans rien prendre. Couchant sur la terre, elle dormait très-peu, et adressait des prières ferventes et continuelles au Père des lumières, afin qu'il lui révélât si l'âme de sa sœur avait été reçue dans les tabernacles éternels. Le vœu d'Angèle fut exaucé. Elle traversait un jour le clos de son oncle, à l'heure de midi ; et tout-à-coup au sein d'une lumière éclatante, au milieu des chœurs célestes, la sainte Vierge se présenta à Angèle avec l'âme de sa bienheureuse sœur, qui l'exhorta à marcher constamment dans le chemin de la perfection où elle était entrée, lui promettant qu'un jour elle partagerait avec elle les délices de la béatitude éternelle.

Cette vision, cet avis du Ciel, ranimèrent d'une manière étonnante le zèle et l'ardeur de notre héroïne, pour s'avancer de plus en plus dans la carrière de toutes les vertus. Le démon en prit occasion de lui apparaître sous la forme d'un Ange, afin de la séduire au milieu du saint ravissement où elle se trouvait. Mais la malice de l'ennemi rusé est bientôt découverte : Angèle se prosterna la face contre terre ; elle s'avoue indigne de voir les Anges du Seigneur, à cause de ses iniquités nombreuses ; et son humilité met en fuite le démon de l'orgueil. Quoique victorieuse de cette lutte, elle n'en crut pas moins très-nécessaire de s'armer plus fortement contre cet adversaire, en redoublant et les macérations de

son corps, et le nombre de ses exercices de piété.

Déjà son âge l'avait fait admettre à la sainte Eucharistie ; mais elle ne pouvait prendre cette divine nourriture aussi souvent que la demandaient sa piété et son ardent amour de Dieu, à cause du relâchement de ce temps là, où les gens du monde et les laïques étaient dans la pernicieuse habitude de ne s'approcher que très-rarement de la Table sacrée. Afin d'obvier à cet obstacle, elle se décida à renoncer aux biens de ses pères, pour prendre l'habit du Tiers-Ordre de Saint-François, ajoutant ainsi le vœu de pauvreté à celui de virginité qu'elle avait déjà fait.

Bientôt on remarqua et l'on admira les progrès de la sainteté d'Angèle. Appliquée davantage à la prière et à la pensée de l'éternité, elle augmenta à l'infini le nombre de ses mortifications corporelles. Désirant marcher sur les traces de Jésus pauvre et souffrant, elle trouvait ses délices au sein de la plus grande disette. Elle s'exposait volontairement à la faim, à la soif et aux plus dures intempéries des saisons. Elle vivait de ce qu'on avait reçu en aumône ; et après en avoir pris chaque jour une très-modique portion, elle donnait le reste aux indigens, et surtout aux malades qu'elle aimait à servir. Son vêtement était grossier et des plus simples ; elle portait continuellement un cilice, et en hiver elle plongeait sa chemise dans l'eau froide, avant de la prendre.

Son abstinence était telle, que son repas journalier consistait en un morceau de pain avec des fruits, et des herbes sans assaisonnement et en très-petite quantité. Le vendredi, pendant toute l'année, et trois jours de la semaine pendant le Carême, elle ne prenait aucune nourriture. Les autres jours, elle mangeait trois noix, trois châtaignes, trois figues et trois poireaux ; excepté le dimanche, qu'elle y ajoutait un peu de pain, comme pour se régaler. Ce qu'il y a vraiment de miraculeux, c'est qu'à la suite des maladies, ses

forces se réblissaient sans le secours de la médecine, et au moyen du repas frugal dont nous avons parlé. Enfin, il lui arrivait souvent de passer une semaine entière sans prendre d'autre nourriture que la sainte Eucharistie

Angèle quitta Desenzano sa patrie, et se rendit à Brescia, vers l'an 1516, pour y consoler une dame vivement affligée de la perte récente de ses deux fils; et elle passa quelques mois auprès d'elle. Sa réputation de sainteté l'accompagna ensuite en divers endroits qu'elle visita, soit pour consoler les affligés, ou obtenir le pardon des coupables; soit pour réconcilier les ennemis, ou retirer les libertins de l'abîme du vice: exerçant, envers le prochain, toutes les œuvres de la charité. Elle réussissait d'autant plus facilement, que toute sa personne était comme un miroir de la perfection chrétienne, parce qu'elle se nourrissait sans cesse du pain des Anges, et que son amour pour Dieu était si véhément, que très-souvent elle était ravie en extase.

Déjà elle désirait ardemment d'entreprendre de saints pèlerinages, et elle se rendit à Mantoue, afin d'avoir une conférence spirituelle avec la bienheureuse Hosanna d'Andréasie, religieuse de l'Ordre de la Pénitence de Saint-Dominique, et déjà célèbre par l'éclat de ses vertus. De-là Angèle partit promptement pour Venise, et elle s'embarqua courageusement pour la longue et périlleuse navigation de la Palestine, afin de pouvoir visiter et révéler les lieux sacrés où Jésus-Christ a souffert pour le salut du genre humain. On aborda à la Canée (1), où Angèle perdit entièrement la vue; mais elle ne se désespéra pas pour cela, et persista à poursuivre généreusement sa route jusqu'aux lieux saints où elle se fit conduire par la main. Il est impossible de rendre

(1) La Canée (Cydon) est la seconde place de l'île de Condie. C'est le principal endroit où se fait le commerce de l'île.

la ferveur qui animait le cœur de notre Sainte, et les élans de son brûlant amour, pendant que toutes les facultés de son ame étaient absorbées dans la méditation du mystère de la Passion et de la Mort de notre divin Sauveur. Ses larmes coulèrent avec une abondance égale à la douleur dont son cœur était navré.

Cependant on remit à la voile pour l'Italie, et, comme on avait encore relâché aux mêmes endroits où Angèle avait été atteinte de cécité, celle-ci y recouvra subitement et miraculeusement l'usage parfait de la vue, en se prosternant devant une image de Jésus crucifié. S'étant embarquée pour continuer sa route, il survint tout-à-coup une tempête des plus violentes et qui semblait présager sa perte. Deux vaisseaux qui voguaient de conserve, furent engloutis par les flots, après trois jours de résistance; le seul bâtiment qui portait Angèle, après une tempête de neuf jours, après être sorti des mains barbaresques où il était malheureusement tombé, échappa par le secours du Ciel au naufrage et à l'esclavage, et aborda à Venise, sain et sauf, à la grande satisfaction des voyageurs.

Notre Sainte passa quelque temps à Venise, auprès des Vierges du Saint-Sépulcre, pour y rétablir ses forces abattues. Bientôt accourut pour la voir une foule nombreuse de Patriciens et de citoyens de l'un et de l'autre sexe, ainsi que des Religieux très-recommandables. Quand on eut vu que la renommée qui l'avait précédée, n'avait rien dit que de vrai, plusieurs personnes la supplièrent de se mettre à la tête des établissements de charité de cette ville. La Vierge modeste s'y refusa, et en même-temps s'apercevant qu'on lui faisait trop d'accueil à Venise, elle partit secrètement, et arriva à Brescia, le 24 novembre 1524.

Le Jubilé universel avait été proclamé pour l'année suivante 1525, et Angèle se rendit à

Rome enflammée du désir de participer au pardon général, et à toutes les indulgences que le souverain Pontife accorde aux Fidèles en pareille circonstance. Après avoir accompli, avec des sentimens incomparables de piété et des démonstrations singulières de religion, toutes les œuvres satisfactories qui lui avaient été assignées; après avoir visité dévotement les reliques des SS. Martyrs; après avoir donné des témoignages sans nombre de sa haute piété, elle fut admise à l'audience et au baisement des pieds de Clément VII, chef suprême de l'Eglise Catholique. Pénétré du mérite éminent d'Angèle, et de l'éclat sublime de sa sainteté, le Pape crut devoir l'exhorter à se fixer à Rome pour y prendre le gouvernement des maisons dévouées aux œuvres de miséricorde.

Cependant notre respectable Vierge s'excusa avec humilité, en réfléchissant aux ordres qu'elle avait reçus du Ciel, pour établir à Brescia une Communauté dont nous parlerons bientôt. Clément VII loua fortement ce projet, et lui permit de quitter Rome, parce qu'il comprit bien que le Ciel appelait ailleurs Angèle.

Dans sa route, notre Sainte apprit qu'on avait peint, dans une chapelle du mont Varallo (1), les Mystères de notre Rédemption, qui avaient été, en Palestine, l'objet de ses hommages: animée d'un saint enthousiasme, elle y porta ses pas. Elle traversa Milan dont le duc avait déjà, l'année précédente, admiré à Brescia les vertus d'Angèle, et l'avait priée de le prendre pour son fils spirituel. Il fit de vains efforts pour la fixer irrévocablement dans sa ville; et en s'éloignant, Angèle crut devoir se rendre à Crémone, par égard pour ses compagnes de voyage: Elle fut forcée d'y séjourner quelque temps; car l'Empereur des Ro-

(1) Varallo est une petite ville du royaume d'Italie, sur la rive orientale de la Sesia. Il y a une montagne célèbre par la retraite de S. Charles Borromée.

ains, ayant déclaré la guerre à la république de Venise, menaçait d'assiéger Brescia. Le fidèle et sage guide de cette respectable fille l'engagea donc à ne sortir de Crémone que lorsque les affaires seraient pacifiées. Dans cet intervalle, un concours étonnant de personnes de tout rang, de tout sexe et de toute condition se réunissait auprès de notre Sainte, comme auprès d'un oracle, pour la consulter sur des matières spirituelles. Ils étaient tous saisis d'étonnement, en contemplant une sagesse si angélique et un modèle aussi frappant de sainteté.

Sur ces entrefaites, Angèle tomba dans une maladie sérieuse qui devint bientôt des plus dangereux, au point que l'on désespérait de ses jours. Ses hôtes et ses amis pleuraient déjà sa mort prochaine à la porte de sa chambre. Un d'entr'eux avait déjà fait son épitaphe et annoncé son trépas infaillible. Angèle vit approcher avec courage ce dernier moment; et tout-à-coup paraissant saisie d'un transport de joie inexprimable, elle se souleva sur son séant, et parla pendant une demi-heure de la béatitude éternelle, avec une telle éloquence et une telle effusion de l'amour divin dont son cœur était embrasé, que tous les assistants, ravis d'admiration et éblouis de la lumière céleste dont rayonnait sa figure, crurent voir et entendre un Chérubin. A peine eut-elle achevé de parler, qu'il ne resta plus vestige de sa maladie, et qu'elle fut rendue à sa première santé. La tristesse succéda sur-le-champ à l'allégresse qui transportait Angèle. En effet, c'était avec la plus grande peine qu'elle voyait s'éloigner la couronne immortelle qu'elle tressaillait déjà de posséder.

De retour à Brescia, elle loua une habitation près l'Eglise de Sainte-Affre, s'adjoignant pour compagne une femme très-pieuse (1). Il serait trop long de rappeler les saints exercices aux-

(1) Elle se nommait Fontina.

quels e'elle vaqua dans cette Eglise; car y ayant trouvé dans les chanoines réguliers de Latran, des directeurs éclairés et très-experimentés, elle suivit ponctuellement leurs conseils dans la pratique des Commandemens de Dieu, et dans le chemin de la perfection évangélique. Il serait trop long de détailler les services signalés et sans nombre qu'elle rendit au prochain, soit pour soulager sa misère, soit pour le retirer de l'abîme du crime. On ne peut exprimer ni s'imaginer combien Angèle était jalouse de conserver sa virginité. Quelques jeunes personnes de son âge lui ayant dit qu'elle était bien assurée de trouver un mari, tant sa figure et sa chevelure étaient belles, elle en fut frappée, et de suite elle remplit ses cheveux de cendre et de suie. Bien plus, elle altéra elle-même la beauté de son visage, pour n'offrir qu'une fleur désagréable et dégoûtante aux yeux des hommes, en même-temps qu'elle réprimait les aiguillons d'une chair rebelle.

Angèle ne pouvait plus tarder de mettre à exécution l'ordre qu'elle avait reçu du Ciel, de former une nouvelle société de Vierges réunies sous une même règle. Déjà elle en avait eu l'inspiration pendant le temps qu'elle s'occupait des travaux de la campagne à Desenzano, avant d'entreprendre les pieux pèlerinages dont nous avons parlé. Un jour que, vers le midi, elle s'était un peu éloignée des ouvriers pendant leur repas, et qu'elle était sérieusement appliquée à faire oraison, comme de coutume, tout-à-coup se présenta à ses pieds une échelle mystérieuse, dont le pied touchait la terre et le sommet s'élevait jusqu'au Ciel; on y voyait monter et descendre alternativement une troupe nombreuse de jeunes Vierges, dont chacune avait le front ceint d'une couronne de diamans, et un chœur d'Angeles jouant de divers instrumens de musique. Absorbée dans la contemplation de cette merveille, elle entendit une voix impérieuse qui lui parla ainsi: « Tu

« sais, Angèle, que Dieu t'a envoyé cette vision, afin que tu établisses, à Brescia, une Communauté de Vierges choisies, telle que « le porte la volonté suprême. »

Notre humble servante de Dieu fut saisie de frayeur, et se regarda indigne d'une aussi noble entreprise. Néanmoins, elle en ouvrit son cœur à son confesseur (1). Celui-ci, après avoir mûrement examiné et pesé la chose au poids du sanctuaire; après avoir conféré avec des personnes pieuses et éclairées, rassura Angèle sur la vérité de sa vision, et l'exhorta en même-temps à exécuter les ordres du Ciel. Elle hésita long-temps par humilité; elle entreprit de pieux pèlerinages, et n'aurait jamais osé fonder une Communauté aussi respectable, si Notre Seigneur Jésus-Christ, lui apparaissant d'une manière sensible, ne lui eût reproché son peu de fermeté, et ne lui eût inspiré en même-temps de nouveaux motifs d'encouragement.

Enrichie du trésor de toutes les vertus, comblée des grâces du Très-Haut, des dons de science, de sagesse, de prophétie, et de discernement des esprits; n'ayant en vue que la gloire de Dieu et le salut éternel des ames, elle traça le plan d'un admirable Institut, qui pût mettre à l'abri du danger la vertu des jeunes Vierges qui, bien qu'animées du désir de la perfection chrétienne, ne voulaient pas s'enfermer dans un cloître; et qui pût aussi leur donner des armes pour résister aux vices et aux hérésies (2) qui commençaient à se répandre dans ce temps-là. Mais elle voulut d'abord consulter sur cette affaire des personnes respectables et éclairées; et, d'après leur conseil et leur agrément, elle commença à réunir dans sa maison de jeunes filles d'une piété remarquable, ainsi que d'autres femmes di-

(1) Le Père dom Séraphin de Boulognes, chanoine régulier de Latran.

(2) Le Calvinisme et le Luthéranisme.

gnes de son choix, qu'elle formait et disposait, par ses leçons ferventes et assidues, à embrasser un genre de vie nouveau et plus saint. Ayant ainsi, pendant deux ou trois ans, éprouvé leur caractère et leur vocation céleste, elle se décida enfin à poser les bases de sa Communauté.

Le 25 novembre, fête de Sainte Catherine, Vierge et Martyre, fut le jour où Angèle érigea en Communauté la réunion des vingt-sept Vierges qui reçurent avec elle la nourriture Eucharistique. Elle n'exigea d'elles aucunes dot, afin que l'on pût embrasser son Institut avec plus de facilité. Elle les soumit en même-temps à une règle courte, rédigée par elle-même et divisée en douze chapitres. Quoique cette règle n'astreigne les Sœurs à faire aucun vœu solennel de Religion, cependant elle leur enjoit de conserver strictement leur virginité, et elle leur recommande spécialement la retraite, l'obéissance, la mortification, tant spirituelle que corporelle, la charité, l'oraison, la fréquentation des Sacremens, et d'autres pieux exercices de ce genre. L'humilité et le mépris de la gloire furent si éminens dans cette respectable Fondatrice, qu'elle ne voulut pas que son nom parût, préférant donner à sa Communauté le nom de Sainte-Ursule. Angèle, sur le point de mourir, prédit que sa Communauté se distinguerait et se perpétuerait toujours, ayant pour patronne et protectrice celle qui avait su conduire tant de Vierges au martyre.

Le nombre des Sœurs s'accrut de jour en jour, et, au bout d'un an, on y comptait déjà quatre-vingt Vierges et cinq Veuves nobles, lesquelles obtinrent l'approbation de leur règle, par un décret solennel de la puissance ecclésiastique de Brescia, en date du 18 août 1536 : le Pape y ajouta ensuite son adhésion après la mort bienheureuse d'Angèle. A peine cet établissement fut-il fondé, que, d'un commun accord, les Sœurs nommèrent pour leur mère et leur directrice l'humble Angèle,

qui accepta presque malgré elle cet emploi. Elle n'oublia pas de procurer à son Ordre tous les secours qu'elle pouvait attendre, même des gens du monde; et lorsqu'elle partit pour sa patrie céleste, sa maison était composée de cent cinquante Vierges et de neuf Veuves. St.-Charles Borromée, illustre Evêque de Milan, s'étant transporté à Brescia, et ayant vu par lui-même combien cette admirable fondation procurait d'avantages à l'Eglise, voulut de suite établir à Milan une Communauté semblable; et pendant le siècle suivant, l'Ordre de Sainte Ursule fit les plus rapides progrès dans l'un et l'autre hémisphère.

Angèle sentant approcher sa fin, par une espèce de révélation, nomma une supérieure de la Communauté pour lui succéder, et fit son testament spirituel, dans lequel elle exprima les plus purs sentimens de la vertu, et donna aux Religieuses de son Ordre les avis les plus salutaires pour arriver à la perfection évangélique. Enfin, riche en toutes sortes de mérites, âgée d'environ 70 ans; embrasée d'une charité inexprimable, et environnée de tous les secours que l'Eglise procure à ses enfans, Angèle rendit paisiblement le dernier soupir et présenta à son divin Epoux sa robe d'innocence baptismale, le 27 de janvier 1540. On ne saurait exprimer la sensation que produisit la perte d'Angèle dans toute la ville, et surtout dans cet asile où de jeunes Sœurs, plongées dans la douleur, déploraient la mort de leur mère et de leur maîtresse. Son cadavre demeura trente jours sans être inhumé (1), et on le vit toujours également inaltérable, et ses membres souples et maniables, comme le corps d'une personne vivante. Elle fut enterrée dans l'Eglise de Sainte-Affre, au milieu des reliques de Saints dont cet édifice est rempli.

(1) A cause d'une contestation qui s'éleva entre le chapitre de la cathédrale de Brescia et les chanoines réguliers de Sainte-Affre.

Un grand concours de peuple se porta bientôt au tombeau glorieux de notre Sainte, où plusieurs miracles s'opérèrent par la puissance du Très-Haut, en vertu des prières et des mérites de sa servante bien-aimée. La renommée les répandit au loin; et non-seulement à Brescia et à Desenzano, mais en beaucoup d'autres endroits, on la qualifia publiquement de *Bienheureuse*, et l'on exposa son tableau sur les autels. Quelques années après, S. Charles Borromée déclara ouvertement, à Brescia, qu'Angèle méritait d'être portée par le Siège apostolique, sur le catalogue des Vierges Saintes.

C'est pourquoi l'Ordinaire fit faire, à Brescia, une enquête sur le bruit de la sainteté, des vertus et des miracles de la B. Angèle, ainsi que sur les honneurs que l'Eglise lui rendait, conformément aux Règlemens apostoliques. Une autre enquête fut faite ensuite à l'appui de ces preuves, par l'autorité de l'Officialité de Rome. Le Pape Clément XIII nomma, le 13 août 1763, une commission chargée de rapporter cette affaire; et, après divers débats, il déclara enfin, le 30 avril 1768, *que la cause dont il s'agissait, vu les circonstances particulières qui avaient accompagné le fait, ne tombait point sous la censure des décrets du Pape Urbain VIII, d'heureuse mémoire*; et par-là il autorisa solennellement le culte que l'on rendait à cette servante de Dieu.

Alors le désir bien louable de procurer à leur fondatrice les honneurs sublimes de la canonisation s'empara des religieuses Ursulines. Elles obtinrent donc que l'on instruisît, à Brescia, un procès apostolique sur les vertus et la qualité des miracles de cette Sainte. Le 12 juin 1777, la Sacrée Congrégation des Rites déclara, à l'unanimité, que les vertus d'Angèle avaient atteint le degré héroïque, ce qu'établit le Pape Pie VII, par son décret du 16 des mois et an susdits. Il restait donc à juger les miracles qui

avaient autorisé le culte que l'on rendait à Angèle. Aussi dressa-t-on trois procès-verbaux apostoliques, sur les trois guérisons miraculeuses opérées: savoir, deux à Brescia et une à Véronne; et on les soumit, jusqu'à trois fois différentes, à l'examen le plus sévère, conformément à la discipline du St.-Siège. La dernière discussion eut lieu dans l'assemblée générale, du 12 janvier 1790, en présence du Souverain Pontife dont on a parlé; et les Pères de la Sacrée Congrégation des Rites déclarèrent unanimement qu'ils regardaient ces guérisons comme divines.

Cependant, le Souverain Pontife jugea très-sagement qu'il fallait surseoir à cette décision, pour demander humblement à Dieu ses lumières, ainsi qu'on a coutume d'en user dans les affaires de pareille importance; et enfin, le 27 du mois de l'année susdite, il prononça solennellement ce qui suit: *Il est constant que les trois miracles que Dieu a faits par l'intercession de la Bienheureuse Angèle Merici, doivent être rapportés à la troisième classe.* Suit l'exposé de ces miracles.

Premier. Guérison parfaite et instantanée, avec entier rétablissement des forces dans la personne d'Angèle Philippine, affligée d'un ulcère invétéré et cacoëthe qui lui rongea la jambe droite, tout son corps étant scorbutique.

Second. Guérison subite et parfaite, avec entier rétablissement des forces, en la personne de Marie d'Aiguefroide, atteinte d'une hémiplegie survenue à la suite d'une apoplexie, étant paralysée de tout le côté droit avec aphonie (1) et autres accidens très-dangereux.

Troisième. Guérison subite et parfaite, avec absolu recouvrement des forces, en la personne de Marie-Angèle Cominia, attaquée d'une hémiplegie dans la partie gauche de son corps, à la

(1) Perte de voix.

VI ABRÉGÉ DE LA VIE DE SAINTE ANGÈLE.
suite d'une attaque d'apoplexie, avec un très-violent mal de poitrine.

Après cela, une assemblée générale eut lieu, le 3 juillet de la même année, en présence du Souverain Pontife Pie VI, à l'effet de délibérer sur la propagation du culte à rendre à la bienheureuse Vierge Angèle. Les Pères ayant été interrogés si l'on pouvait en toute sûreté procéder à sa Canonisation, il fut décidé, de l'avis et du consentement unanime, que la chose convenait absolument. Cette sentence ayant eu l'approbation du Souverain Pontife, le 15 août de la même année, il déclara authentiquement, *que l'on pouvait en toute sûreté procéder à la Canonisation de la Bienheureuse Angèle Merici*: et ordonna qu'un décret serait rendu pour assigner le jour où l'on célébrerait légalement la solennité de cette sanctification. C'est ce que demande maintenant avec humilité et persévérance la Congrégation des Ursulines, d'après le vœu de plusieurs Rois, Princes et Evêques, et celui de tout le peuple chrétien, en attendant que l'Eglise universelle accorde à leur digne fondatrice, ce tribut de gloire et de vénération.

Nota. Le pape Pie VII a perfectionné ce que son illustre prédécesseur n'avait pu terminer, et le 24 mai 1807, on a célébré à Rome la Canonisation des saints Françoise Caraccioli, Benoît de Saint-Philadelphie, Angèle Merici, Colette Boilet, et Hyacinthe Mariscotti. Sa Sainteté a prononcé à ce sujet une Homélie pathétique, dans laquelle elle rend grâces à la divine Providence d'avoir daigné offrir à notre vénération de nouveaux modèles de sainteté, après tant d'orages qui ont agité le vaisseau de l'Eglise.



CAEN, de l'Imprimerie de CHALOPIN fils,
Imprimeur-Libraire, Rue Froide-Rue.